

# c ô t é VILLAGE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION  
POUSSAN

**SPORT**

**ASSOCIATIONS**

**JEUNESSE, SCOLAIRE**

**AGENDA 21, ENVIRONNEMENT**





## SOMMAIRE

<b>Sécurité</b>	<b>P. 3</b>
<b>Enfance Jeunesse</b>	<b>P. 4</b>
<b>Scolaire</b>	<b>P. 5</b>
<b>Sports</b>	<b>P. 6</b>
<b>Associations</b>	<b>P. 8</b>
<b>Environnement</b>	<b>P. 12</b>
<b>Agenda 21</b>	<b>P. 14</b>
<b>Social</b>	<b>P. 18</b>
<b>Finances</b>	<b>P. 19</b>
<b>Tribune libre</b>	<b>P. 19</b>

*Si vous ne recevez pas régulièrement ce bulletin dans votre boîte aux lettres n'hésitez pas à en faire part au service communication de la mairie à l'adresse ci-dessous.*

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION  
DE LA VILLE DE POUSSAN

N°22 - AUTOMNE 2010

Directeur de la publication : Jacques Adgé

Rédaction, conception, réalisation, photos :

Service communication de la Ville de Poussan  
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN  
04 67 78 99 56 - [www.ville-poussan.fr](http://www.ville-poussan.fr)  
[communication@ville-poussan.fr](mailto:communication@ville-poussan.fr)

Impression : JF Impression - Montpellier  
Impression avec encres végétales sur papier  
PEFC issu de forêts gérées durablement



L'été et les vacances terminés, la rentrée scolaire s'est déroulée dans la sérénité; la construction du nouveau groupe scolaire en permettant d'anticiper les problèmes d'effectifs nous conforte dans l'idée que c'était la bonne solution, l'avenir nous le confirmera.

L'implantation de nouveaux jeux pour enfants est prévue dans les deux écoles maternelles. La réouverture de la salle de gymnastique à l'école élémentaire des Baux sera bientôt d'actualité après quelques travaux de transformation. La création d'une rampe d'accès à la crèche permettra aux parents d'accéder directement dans les locaux avec les poussettes.

Du côté de la MJC, deux rampes d'accès handicapés ont été créés à l'étage et au rez-de-chaussée, la réfection de la salle de danse est engagée.

L'élargissement de la voie et la construction d'un mur au fond du chemin du Terraïet se terminent.

Un ensemble de petits travaux réalisés par les services techniques municipaux qui sont utiles pour le quotidien des poussannais et participent au mieux vivre.

Les deux logements sociaux de l'ancienne poste, entièrement rénovés, seront bientôt inaugurés et attribués à deux familles poussannaises.

Deux autres appartements en locatif social vont être créés au 2<sup>e</sup> étage de l'ancienne mairie, boulevard du riverain. Le projet d'aménagement des terrains de la Fontette est en bonne voie; il proposera des terrains, de l'accession à la propriété et du locatif, quelques commerces et un terrain pour de futurs bâtiments communaux.

L'installation de caméras de vidéosurveillance destinées à protéger les édifices publics et leurs abords est terminée. Ce système sécurise actuellement les écoles, la MJC, le poste de police, le jardin public, la mairie, le gymnase, dojo et complexe sportif.

Malgré une période morose et perturbée, un contexte économique et social difficile, l'équipe municipale continue à s'investir dans la gestion de la commune. Nous avons dû cependant ralentir le rythme des travaux importants pour des raisons économiques. La gestion d'une ville comme Poussan impose parfois des choix difficiles, et pour l'instant les finances ne nous permettent pas de lancer les travaux très lourds de la circulade; ce n'est que partie remise.

Concernant la vie du village, par le biais du social, de la culture, des festivités, de l'aide aux associations, nous continuons comme par le passé à aller de l'avant : expositions de grande qualité, fêtes traditionnelles, théâtre, concerts, manifestations sportives et caritatives, rencontres intergénérationnelles.

Les enjeux de la protection de l'environnement sont aussi pris en compte, l'agenda 21 est sur ses rails et de nouvelles initiatives font un part grandissante au développement durable : photovoltaïque, jachères fleuries, réfection du lagunage.

Nous espérons qu'après cette année 2010 marquée par une crise sans précédent, durement ressentie par la population, l'année 2011 verra la sortie du marasme général.

Après vous avoir souhaité une bonne rentrée j'espère que nous continueront à vivre en bonne harmonie, et que les poussannais continueront à participer activement à la vie de notre village.

A très bientôt,

*Continuons ensemble*

**Jacques Adgé**  
**Maire de Poussan**

# Vidéosurveillance

*La commune de Poussan s'est doté d'un système de vidéosurveillance pour la sécurisation des bâtiments communaux.*



*Une vingtaine de caméras ont été installées au cours de l'été, profitant d'une offre de financement du Conseil Général et de l'État. Ce système est entré officiellement en fonction le 1<sup>er</sup> octobre 2010.*

Devant la multiplication des atteintes au patrimoine municipal, 8 sites bénéficient aujourd'hui d'une protection contre les vols et les dégradations : Mairie, MJC, Jardin public, poste de police, deux groupes scolaires, gymnase/dojo et complexe sportif.

Ce projet mené sous le contrôle des services de la Préfecture s'inscrit dans un cadre réglementaire strict : il a été soumis à l'obtention d'une autorisation préfectorale. Cette autorisation est délivrée pour une durée de 5 ans, hormi le cas d'enquête judiciaire, la durée de conservation des images est fixée à 10 jours. L'accès aux images et enregistrements est limité exclusivement à M. le Maire, au Chef du poste de police municipale et aux agents des services de police et de gendarmerie nationale. Des panneaux réglementaires ont été apposés aux entrées de ville et dans les zones soumises à surveillance.

En cas de captation d'événements susceptibles de servir aux forces de l'ordre, une copie pourra être effectuée dont la durée de conservation est fixée à un mois.

## FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

<b>COÛT TOTAL</b> (Euros HT)	<b>27 500</b>
Conseil Général	12 500
Préfecture	10 000
Commune de Poussan	5 000

## CADRE LÉGAL

En application de l'article 10 et 10-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995, du décret n° 96-926 du 17 octobre 1996, autorisation préfectorale n° A 34-09-117 sous la responsabilité du Chef de Police Municipale : tél. 04 67 53 23 80



## Service Enfance Jeunesse

### Coordonnées service enfance jeunesse :

M<sup>me</sup> Perrine ODIER

04.67.18.13.38

[sej@ville-poussan.fr](mailto:sej@ville-poussan.fr)

Petit rappel: le service enfance jeunesse regroupe différentes structures d'accueil, du jeune enfant à l'adolescent.

Quelles sont ces structures ?

### ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'École

La commune de Poussan possède deux ALAE différents, rattachés aux deux groupes scolaires (fonctionnement uniquement en période scolaire) :

- l'ALAE élémentaire et maternel des Baux
- l'ALAE élémentaire et maternel V. Hébert



en accueil périscolaire.

**Nouveauté :** à la rentrée de septembre 2010, les horaires de l'école primaire changent. Cela a pour conséquence la modification des horaires de nos ALAE afin de permettre aux familles qui en ont besoin de trouver un moyen de garde

Les horaires d'ouverture des ALAE seront donc à compter de septembre les suivants (accueil et départ échelonné) :

- matin : 7h30-8h50
- midi sans repas : 12h-12h30 / 13h-14h
- midi avec repas : 12h-13h50
- soir maternel : 17-18h30
- soir élémentaire : 18h-18h30

### Coordonnées des responsables :

ALAE des Baux

ALAE V.H.

M<sup>me</sup> Virginie BETTI

M<sup>lle</sup> Valérie FERNANDEZ

04.67.43.78.44

04.67.18.60.29

06.71.71.27.21

[clae.hebert@ville-poussan.fr](mailto:clae.hebert@ville-poussan.fr)

[clae@ville-poussan.fr](mailto:clae@ville-poussan.fr)

### ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Le centre de Loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans chaque mercredi en période scolaire ainsi que durant les vacances (sauf à Noël et les trois dernières semaines en août).



L'amplitude horaire s'étend de 7h30 à 18h. Vous êtes libre d'inscrire votre enfant en journée ou en ½ journée avec ou sans repas. En revanche, il faut réserver les places au moyen d'un paiement par avance et cela dès que possible, les places étant limitées en fonction des périodes et des tranches d'âge.

Une équipe d'animatrices et animateurs propose aux enfants des activités manuelles, sportives, environnementales, artistiques. Des sorties sont également mises en place régulièrement.



### Coordonnées de la responsable :

M<sup>lle</sup> Marine BOGI

04.67.18.13.38

[clsh@ville-poussan.fr](mailto:clsh@ville-poussan.fr)

### ATL : Animations Temps Libre

#### Ini'motricité et Ini'sport

Mis en place il y a quatre ans, cette initiative ne cesse de rencontrer un franc succès. Qu'est-ce que l'ini'motricité et l'ini'sport ? Il s'agit de proposer aux enfants une animation sportive.

De 3 à 4 ans, nous parlons d'éveil moteur où les enfants évoluent tout au long de l'année sur des parcours de motricité. Pour les 5/6 ans, ce sont des initiations sportives. Il s'agit de découvrir une activité et de parfaire des gestes élémentaires de motricité. Cela fonctionne par cycle d'activité, par 5 ou 6 séances, un sport est découvert (exemple : hand, acrogym, roller, vélo, etc.)

A partir de 7 ans et jusqu'à 10 ans, les choses sérieuses commencent ! Des sports traditionnels ou au contraire des plus originaux sont proposés. Nous cherchons ici à découvrir un sport et à progresser dans les acquisitions motrices du sport en question. Ici aussi, cela concerne des cycles de 5 à 6 séances. Les sports suivants, à titre d'exemple, ont déjà été proposés aux enfants : escrime, tir à l'arc, moto, tennis de table, basket, gym, bmx, etc.

Lors de la dernière séance, nous regroupons les quatre groupes et organisons une matinée sportive, type *olympiades*, avec des équipes mélangeant les enfants de 3 à 10 ans ; ce qui est très apprécié des enfants et de leurs parents.

#### Les séjours

Trois séjours de 5 ou 6 jours sont organisés chaque année : il y a le séjour ski, ouvert aux 11/16 ans et les séjours multisports d'été pour les 6/16 ans.

Chaque séjour offre 15 places aux Poussannais.



Cette année encore, les activités proposées dans le cadre des séjours d'été ont été d'une grande intensité : Canyoning, rafting, baptême de plongée, hydrospeed, spéléologie, dévalkart, musée des dinosaures, initiation au sauvetage en mer...

#### Les stages



Durant les vacances scolaires, le service enfance jeunesse propose des stages multisports ou multi activités aux enfants et jeunes âgés de 6 à 16 ans.

Les 6/10 ans, toujours au rendez-vous, se sont inscrits en nombre aux 2 stages à thème : *stage de Capoeira* au mois d'avril et *stage de cirque* en juillet.

Quant au stage organisé au mois de février sur le thème du *multisport*, il a ravi les enfants présents avec la découverte d'une nouvelle activité : le disc golf.



En revanche, chez les 11/16 ans, la participation est toujours très faible. En avril, le *stage de capoeira* n'a pas convaincu et a été complété par des enfants de 6/10 ans, tandis que le stage de *sauvetage* de juillet a tout simplement été annulé (participation insuffisante).

# Rentrée scolaire

*Ce sont au total 615 élèves qui ont repris à cette rentrée 2010 les chemins des écoles élémentaires et maternelles de Poussan. Quelques changements cette année : nouveaux horaires, nouveaux enseignants au groupe scolaire des Baux et direction unique pour l'élémentaire et la maternelle du groupe scolaire Véronique Hébert.*



Nouvelles enseignantes de l'école élémentaire des Baux :  
Mme Tubert - CE1, Mme Pueyo - CE2, Mme Deleaud - CE2.



Nouvelles enseignantes de l'école maternelle des Baux :  
Mme Lamarre - petite/moyenne section, Mme Denis - directrice

EFFECTIF 2010/2011 ECOLE ELEMENTAIRE DES BAUX		
CLASSE	ENSEIGNANT	EFFECTIF
CP A	Mme SANFILIPPO	25
CP CE1	Mme QUERAUX	15 CP / 8 CE1
CE1 A	Mmes AUBRY et NEVEU- SCHWEBEL	27
CE1 B	Mme TUBERT	28
CE2 A	M. MARIEZ et Mlle CHEVILLOT	27
CE2 B	Mme PUEYO	25
CM1 A	Mmes CARON et NEVEU	25
CM1 B	M. BERNABEU	26
CM2 A	Mme LALAUURIE	27
CM2 B	M. GAULIER	26
TOTAL DES EFFECTIFS		259

EFFECTIF 2010/2011 ECOLE MATERNELLE DES BAUX		
CLASSE	ENSEIGNANT	EFFECTIF
PETITE SECTION	Mme DENIS et Mme DELEAUD	29
PETITE ET MOYENNE SECTION	Mme LAMARRE	16 PS / 12 MS
MOYENNE ET GRANDE SECTION	Mme CROS	7 MS / 21 GS
MOYENNE ET GRANDE SECTION	Mme CORTES	7 MS / 21 GS
MOYENNE	Mmes COLELL et COMBES	27
TOTAL DES EFFECTIFS		140

EFFECTIF 2010/2011 ECOLE ELEMENTAIRE VERONIQUE HEBERT		
CLASSE	ENSEIGNANT	EFFECTIF
CP	Mme OLLAGNON	24
CE1	Mme DARNEGUY GARCIA	28
CE2	Mme BURALI	29
CM1	Mme DEFLANDRE	27
CM2	M. ROMAN	27
TOTAL DES EFFECTIFS		135

EFFECTIF 2010/2011 ECOLE MATERNELLE VERONIQUE HEBERT		
CLASSE	ENSEIGNANT	EFFECTIF
PETITE SECTION	Mme MASSIN	27
MOYENNE SECTION	Mme CHAPPUIS	27
GRANDE SECTION	Mme ANGELETTI	27
TOTAL DES EFFECTIFS		81

## Nouveaux horaires scolaires

Lundi/mardi - jeudi/vendredi  
9H/12H - 14H/17H  
étude jusqu'à 17h30 ou 18h

## Inscriptions nouveaux arrivants

Service enfance Jeunesse, rue de la Salle  
Mme Betti au 04 67 43 78 44  
Lundi/mardi - jeudi/vendredi - 8H/17H

## Groupe Scolaire les Baux

### École élémentaire les Baux

26, rue de la Salle  
34560 POUSSAN  
Tél. 04 67 78 20 95  
mail : ce.0340616k@ac-montpellier.fr  
Directeur : M. Mariez

### École maternelle les Baux

26, rue de la Salle  
34560 POUSSAN  
Tél. 04 67 78 21 84  
mail : ce.0340617l@ac-montpellier.fr  
Directrice : Mme Denis

## Groupe Scolaire Véronique Hébert

### École élémentaire et maternelle Véronique Hébert

9, chemin des Frères  
34560 POUSSAN  
Tél. 04 67 18 60 25  
mail : ce.0342194a@ac-montpellier.fr  
Directrice : Mme Ollagnon

# Office Municipal des Sports



*La ville de Poussan, avec l'Office Municipal des Sports, poursuit une politique d'encouragement à la pratique sportive de tous les publics. Elle soutient les projets sportifs dans leur diversité : écoles de sport, stages sportifs organisés pour les jeunes pendant les vacances. Elle subventionne les associations, et met à leur disposition des locaux et du matériel. La Mairie crée et entretient les infrastructures et gère le planning d'utilisation des locaux : complexe sportif, gymnase, dojo, skate park...*

## L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Président : Michel Bernabeu  
Éducateur sportif : Luc Varalda  
26, rue de la salle  
34560 POUSSAN  
Tél. 04 67 18 13 38  
lucvaralda@hotmail.fr

## MANIFESTATIONS DE L'OMS

- Forum des Associations
- Soirée de récompenses des jeunes sportifs poussannais
- La Ronde des Piochs (collaboration avec l'entente cycliste de Poussan)

- Concours de pétanque (en collaboration avec la boule poussannaise)

## ACTIVITES DE L'OMS

Pour les enfants l'O.M.S collabore avec le Service Enfance Jeunesse à la mise en place d'activités sportives :

- Pour les 3- 6 ans : Inimotricité
- Pour les 7- 10 ans : Inisport
- Pour les 6- 16 ans : stages multi-activités, séjours ski et séjours sportif en été

Pour les adultes l'O.M.S propose des activités sportives avec pour objectif :

- la pratique sportive de loisir : Sport Loisir Adultes Badminton le mardi soir de 19h à 20h30 au gymnase

- la pratique sportive dans un but de bien être et santé : Pouss'an Forme

- la préparation physique : course à pied + renforcement musculaire tous les mardis soir de 18h à 19h30

- La section randonnée : 1 sortie à la journée ou au week-end chaque mois et demi.

- Week-end sport en famille



*Sortie raquette en Cerdagne Capcir - janvier 2010*



*Randonnée : tour du Viso - 2 au 6 juillet 2010*



## Associations sportives

### ASP RUGBY

Président : BONNEAU Henry-Paul  
Siège social : complexe sportif des Baux  
234 A route de Loupian - BP 14- 34560 POUSSAN  
Contact : Ghislaine PONS : Tél. 06 11 50 23 90 - Fax 04 67 18 17 42  
e-mail : gislaine.pons@wanadoo.fr  
Site : www.rugby.poussan.com

- Permanence mercredi après-midi et vendredi 18h30/21h30
- Entraînement seniors mercredi et vendredi de 19H30 à 21H
- Entraînement cadets et juniors mercredi et vendredi 19h30 à 21h00

### ÉCOLE DE RUGBY LES VIGNES DE THAU

Présidente : Sylvie SAUVAGNAC  
Contact : 06 17 83 38 53  
Siège social : complexe sportif des Baux  
234 B route de Loupian - 34560 POUSSAN  
e-mail : vignesdethau@orange.fr  
Site : ecolederugbypoussan.spaces.live.com

permanences : mercredi de 14H30 à 18H / vendredi de 18 H à 19 H 30  
Restructurée en 2006, a obtenu le label FFR en 2007, Elle accueille les enfants (garçons et filles) âgées de 5 à 15 ans : près de 150 enfants licenciés en 2010 encadrés par 15 éducateurs bénévoles diplômés.  
Entraînements au complexe sportif des Baux à Poussan (sauf vacances)

- Premiers pas : mercredi de 15 H30 à 16H15
- mini-poussins, poussins, benjamins : mercredi de 14H30 à 16H30
- minimes : mercredi de 17H30 à 19H et vendredi de 18H à 19H30
- compétition :

- toutes les rencontres organisées par la FFR.
- plusieurs tournois amicaux rassemblant différentes écoles

### ART DANSE

Présidente : BOUSQUET Josette  
Contact : 04 67 78 24 49  
Siège social : 2, avenue du Bois de Boulogne - 34560 POUSSAN

### BADMINTON

Responsable : VARALDA Luc  
Contact : 04 67 18 13 38 / lucvaralda@hotmail.fr  
• Mardi de 19H-21H et Vendredi de 18H-19H, gymnase des Baux

### BALL TRAP CLUB LANGUEDOC ROUSSILLON

Responsable : DARDOISE Noël  
Siège social : Stand de tir de Poussan - collines de la Moure  
Contact : 04 67 78 25 33 - Fax 04 67 53 78 51

### BILLARD CLUB DE POUSSAN

Président : M. Jean PEYTAVI  
Siège social : Salle socio-culturelle Jean Théron  
Contact : 04 67 78 28 53 - e-mail : jpeytavi@hol.com

- du lundi au vendredi de 10 heure à 22 heure.
- 3 billards de 2,80 m avec tous les accessoires nécessaire a la pratique du billard dit carambole : Partie libre , bandes , 3 bandes, cadre.
- Cours gratuits pour les débutants par un Professeur agréé, cours de perfectionnement pour les plus avancés.
- calendrier des Tournois :

LIBRE - 6 novembre - 8 janvier - 29 janvier  
BANDE - 16 octobre - 11 décembre - 5 février  
3 BANDES - 23 octobre - 27 novembre - 26 mars

### LA BOULE POUSSANNAISE

Président : TOURRIER Claude  
Contact : 06 33 33 64 87  
Siège social : jardin public - POUSSAN  
L'association de la Boule Poussannaise a été créée en Mai 1961, elle a aujourd'hui 100 licenciés, dont une vingtaine de jeunes issus de l'école de Pétanque. L'école de pétanque accueille gratuitement, tous les jeudis

de 17H à 19H de février à juin, les jeunes de 10 à 17 ans.  
La boule Poussannaise organise une dizaine de concours officiels par an :

- Le Grand Prix des Commerçants
- Le Grand Prix de Poussan

### CA POUSSAN FOOTBALL

Président : SEMPERE Philippe  
Contact : 06 17 04 29 36  
Commission des Jeunes : ADGÉ Guy-Louis - SINGLA Alain  
Contact: 06 13 80 39 98  
Secrétaire : SANCHEZ José  
Place de Cabrolous  
34560 POUSSAN  
Contact : 06 61 23 50 71  
Siège social : Complexe sportif des Baux  
234 D route de Loupian - POUSSAN.  
210 licenciés dont 90 entre 6 et 15 ans, école de foot label de la FFF avec éducateurs diplômés. 1 terrain pelouse + 2 terrains synthétiques.

- Séniors : équipe première en DHR Ligue, 2<sup>e</sup> de sa poule en 2010. équipe réserve championne de l'Hérault, accède à la PHB.
- Vétérans : entraînement lundi, match vendredi suivi d'un repas.
- U6/U7 (Pré-débutants/débutants) : mercredi 13h30/15h
- U9/U10 (poussins) : mardi et jeudi 17h30/19h
- U11 (poussins) : mercredi 15h/17h et jeudi 18h/19h
- U13 (benjamins) : mardi et jeudi 17h30/19h
- U15 (minimes) : lundi 18h30/20h et mercredi 17h30/19h
- U17 (cadets) : mardi et jeudi 19h/20h30
- Diverses manifestations : loto, gouter de Noël, galette des rois, tournois...

### CA POUSSAN TENNIS

Président : BRESSON Bernard  
Contact : 04 67 78 56 66 / 06 62 55 20 45  
e-mail : cabinet.gestra@wanadoo.fr  
Siège social : complexe sportif des Baux  
234 B route de Loupian - 34560 POUSSAN  
Permanence cartes et inscriptions : mercredi de 14 H à 17 H  
Le CA POUSSAN Tennis a été créé en 1970. Le club a depuis 2002 le label de club formateur. Le nombre de licenciés du club est d'environ 160 (50% jeunes, 50% adultes) (50 % Dames et 50 % Messieurs)  
70 joueurs et joueuses classés. Meilleur Classement Dames 15/1  
Meilleur Classement Hommes 15/1.

- École de tennis (70 enfants)
- Usagers passagers : possibilité de location horaire, hebdo, mensuelle
- Cours collectifs et compétition
- Cours particuliers : Julien ARNAUD, diplômé d'état (classé 2e série)

contact : 06 61 18 07 85

- Tournoi interne
- Animations, déplacements
- Équipement : 4 courts en dur refaits à neuf durant l'été 2007 et éclairés, un mur, club house, douches et vestiaires.
- Compétitions organisées :

- école de tennis : Passage des balles et tournoi interne non homologué en fin d'année
- au printemps : depuis 1996 Tournoi du club homologué FFT (entre 180 et 220 joueurs et joueuses, jeunes et adultes de NC à 15/1).

### CHASSE

Président : POURTIER Bernard  
Siège social : 7, rue de la Farigoule  
Contact : 04 67 78 23 34 / 06 89 89 07 96  
e-mail : pourtier.bernard@wanadoo.fr

### COYOTE'S ROLLER CLUB

Contact : Myriam 06 18 67 59 82  
e-mail : coyotes.rollerclub@laposte.net  
site : coyotesrollerclub.over-blog.com  
Initiation école de patinage roller in line, RILH (hockey), randonnées  
Tous niveaux, dès 4 ans. Lieu sécurisé : école des Baux  
Mercredi et samedi après-midi.

### ENTENTE BALARUC/POUSSAN COURSE A PIED

Président : MURCIA Jean-Marie  
Contact : 04 67 78 21 55  
e-mail : andre.loubiere.@orange.fr  
Siège social : 2, chemin de Clermont - 34560 POUSSAN

### ENTENTE CYCLISTE POUSSANNAISE

Président : ALIBERT Gérard  
670 chemin du Moulin à vent  
Contact : 06 60 78 20 34  
e-mail : albertgerard@hotmail.fr  
Pratique du cyclisme loisir et compétition, 40 licenciés course et cyclo.  
• Sorties hivernales, départ 8h30 devant les halles.  
• Réunions les vendredis à 18h salle Jean Théron.  
• compétition : Ronde des piochs, ronde des vendanges

### FUTSAL

Président : CARRERAS Carlos  
Contact : 06 74 59 82 24  
Renseignement : BENDALI Farid 06 58 69 38 05  
Pratique du foot en salle pour les + de 18 ans en loisir  
gymnase des Baux- les mercredis soirs

### GYM GRS

Présidente : SGANGA Lucienne  
93, route de Balaruc - 34110 LA PEYRADE  
Contact : 04 67 48 67 88 / e-mail : lucilisa@wanadoo.fr  
Association ayant pour but de développer la gymnastique rythmique, le jazz, le stretching voire d'autres activités pouvant s'y rapporter

### JUDO ATHLETIC POUSSANNAIS

Président : URBANI Audrey  
Siège social : chemin de Loupian  
complexe sportif les Baux : nouveau Dojo  
Contact : 06 63 97 03 34

Pratique du Judo et du Jujitsu :

- G1 4 ans le lundi et jeudi de 17H45 à 18H30
- G2 5/7 ans le mardi et vendredi de 17H45 à 18H45
- G3 8/10 ans le mardi et vendredi de 18H45 à 19H45
- G4 11/13 ans le lundi et jeudi de 18H30 à 19H30
- G5 14 ans et + le mardi et vendredi de 19H45 à 21H15
- G6 JU-JITSU le lundi et jeudi de 19H30 à 20H30

### MJC

Président : ROBERT Pierre  
Siège social : 1, rue des Horts - 34560 POUSSAN  
Contact : 04 67 78 21 26 / 06 88 57 77 85  
e-mail : contact@mjc.poussan.com  
<http://mjc.poussan.com>  
permanence : Lundi au vendredi 14h30/19h30  
656 d'adhérents pour 46 activités.

Catalogue des activités à retirer sur place ou en Mairie.

- Activités : Gym, musique, violon, batterie, piano, guitare, danse, musculation, peinture, dessin, mosaïque, arts plastiques, chorale, scrabble...
- nouveautés : atelier bd manga, danse de salon, salsa, tango....**
- Evénements : Animation autour de l'Irlande et de la st Patrick, bal country, expo vigneron, soirée jeunes talents, expo et soirée poésie...

### MOTO CLUB POUSSAN

Président : SÉRIEYS Sébastien  
11, rue de l'Estaque 34560 POUSSAN  
Contact : 06 72 84 54 19  
Siège social : 1 bis rue du vieux pont / 04 67 53 33 02 / 06 12 41 22 11  
et fax : 04 67 78 20 43  
E-mail : motoclubpoussan@orange.fr  
Pratique tout terrain d'engins motorisés sur circuit et en randonnées et ce en compétition et en loisirs.

### OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Président : BERNABEU Michel  
Contact : 04 67 18 13 38 / e-mail : lucvaralda@hotmail.fr  
Siège social : 26, rue de la Salle - 34560 POUSSAN  
Activités, aide aux associations sportives, organisations de la soirée des récompenses aux sportifs poussannais.

### POUSS'HAND CLUB

Président : GARAIT Jean  
Contact : 04 67 43 96 90  
site : [www.frontignanhb.fr](http://www.frontignanhb.fr)  
Permanence : mercredi de 16h30 à 18h au gymnase des Baux  
Rencontres et entraînements au gymnase des Baux :  
• de 7 ans / - de 9 ans : samedi 11h à 12h30  
• de 12 ans : mercredi 15 h à 16h 30 et jeudi 17h30 à 19h  
• de 14 ans : lundi 17h30 à 19h et mercredi 15 h à 16h30  
• de 16 ans : mercredi 16h30 à 18h 30 et vendredi 19h à 20h30  
• de 18 ans : mercredi 18h30 à 20h et vendredi 19h à 20h30  
• Loisirs (adultes) : jeudi 21h à 22h30

### SKATE N'THAU

Contact: Damien 06.64.62.56.32  
Skatenthau en partenariat avec l'association CUSF (Culture Urbaines Sans Frontières, club affilié à la FFRS (fédération française de rollerskating) recommence l'expérience des cours de skateboard au park.  
Rendez vous tout les mercredis de 9h à 11h au park avec Damien (diplômé BPJEPS, Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) pour l'apprentissage et la pratique du skateboard.  
Particularité : avec la licence, les jeunes peuvent participer également aux cours dispensés à Balaruc, Sète, Frontignan et Mèze (le mercredi après midi, et le samedi) Cela permet aux parents et enfants de rencontrer d'autres personnes et de découvrir différentes façon de rider suivant les parks (bowl, street etc..)

### TIR ARMES ANCIENNES

Responsable : Mr RAJA Michel  
Contact : 04 67 78 42 47

### UNION SPORTIVE POUSSAN TAMBOURIN

Président : POURTIER Rémi  
Contact : BUONOMO Yvan 04 67 51 06 09 / 06 81 09 02 46  
e-mail : yvan.buonomo@orange.fr  
Permanence mardi 17h/18h30 au complexe sportif  
Association sportive concernant l'apprentissage du tambourin, la pratique et la participation à diverses épreuves.  
• Poussins : mardi de 17h à 18H15  
• Benjamins : mercredi après-midi ou samedi matin  
• Minimes mardi de 18H15 à 19H30 de septembre à juin.  
• Pour les adultes féminines, le vendredi en nocturne et les hommes le lundi, mardi également en nocturne.  
Tournois jeunes les 8 et 9 janvier 2011, adultes du 14 au 16 janvier 2011 au gymnase.

### UNION SPORTIVE DU VOLLEY POUSSANNAIS

Président : FIGARET Jean-Christophe  
Siège social : 1372, promenade Maréchal Leclerc - 34200 SETE  
Contact : 06 11 22 18 98  
e-mail : stebanson@wanadoo.fr  
Pratique du volley Ball en compétition et loisir tous niveaux. Équipe première masculine en championnat prénational. Équipe en championnat loisir masculin 4x4. Organisation d'une étape du Green Tour en mai (tournoi en 3X3 sur herbe).  
Lieu : gymnase des Baux au Complexe sportif  
• Lundi 19h/21h Détente mixte  
• jeudi 17h30/19h jeunes

### VOILE

Responsables : SOLER Thibault  
Contact : 04 67 43 56 46

## Associations diverses

### AMAP CANTAGAL

Président : JEAN Patrick  
 SIÈGE SOCIAL : 15 route de Méze - 34560 VILLEVEYRAC  
 Contact : 09 50 29 24 81  
 e-mail : amapcantagal@yahoo.fr  
 Site : amap34cantagal.free.fr/  
 Permanences à Poussan : Le jeudi de 18h à 19h, au jardin des sœurs (près du cimetière).  
 Activités : Distribution de paniers ou demi-paniers de fruits et légumes biologiques, visites du jardin, ateliers pédagogiques, soirées, méchoui, ciné-débats, ...  
*« Bien se nourrir, c'est bien vivre ! C'est autour de cette affirmation que l'association s'est créée en janvier 2008, pour promouvoir une agriculture saine, locale, respectueuse de la nature et des hommes et soutenir l'agriculture de proximité dans l'Hérault. Vous cherchez des fruits et légumes bio, produits à côté de chez vous, dans une ambiance conviviale alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des distributions (Poussan, Villeveyrac ou Sète) pour vous rendre compte par vous-même. »*

### AMICALE DES CÔTEAUX DE BELBÉZÉ

Présidente : HACHEM Madeleine  
 Contact : 04 67 78 24 51  
 Siège social : 12, rue de la Farigoule - 34560 POUSSAN  
 Lieu : MJC rue des Horts

### AMICALE DU GIRADOU

Présidente : LAURENT Geneviève  
 Contact : 04 67 43 94 97 / 06 66 63 05 80  
 e-mail : genelaure@free.fr  
*« engager un dialogue avec la municipalité, éventuellement avec les autres collectivités territoriales, voire avec d'autres instances publiques sur les problèmes afférents à la qualité de vie, promouvoir des actions conviviales »*

### AMICALE DES POMPIERS DE BOUZIGUES

Président : CARTIER Nicolas  
 Contact : 04 67 78 32 57  
 Siège social : Rue Urbain Grollier - 34140 BOUZIGUES

### ANCIENS COMBATTANTS D'AFN

Président : M. Jean PEYTAVI  
 Contact : 04 67 78 28 53  
 e-mail : jpeytavi@hol.com  
*« Assurer le devoir de mémoire et continuer à défendre et fédérer nos anciens combattants »*

### ATELIER DES FILLES

Présidente : BOULANGER Virginie  
 Contact : 06 10 74 21 48 / e-mail : atelierdesfilles@orange.fr  
*« L'atelier des filles propose des cours de scrapbooking, loisir créatif qui permet de créer des albums photos de manière ludique et artistique. »*  
 Atelier : 1 samedi par mois de 10h à 17h (sur inscription)  
 ateliers enfants : 2 après-midi de 14h à 17h pendant les vacances

### CAVE COOPÉRATIVE LES TERROIRS DE LA VOIE DOMITIENNE

Président : CALMETTE Boris  
 Contact : 04 67 68 67 56  
 Siège social : Chemin des Romains - 34660 COURNONSEC

### CLUB DE L'AVENIR

Présidente : RAYSEGUIER Élvire  
 Contact : 04 67 18 29 71  
 Siège social : 16, rue de la farigoule - 34560 POUSSAN  
*« le club a un caractère récréatif et social. Il a pour but de distraire, de faciliter les rencontres des personnes âgées, d'organi-*

*ser leurs loisirs, leurs sorties et de participer à la vie associative du village »*

### COMITÉ DES FÊTES «LE CARRÉ D'AS»

Président : GIL CATALA Jean  
 Contact : 06 75 10 18 44  
 mail : lecarredas.com.d.f@hotmail.fr  
*« Le comité des fêtes de Poussan, le « Carré d'As » vous convie tout au long de l'année à de nombreuses festivités depuis 8 ans. Son rôle est d'organiser des manifestations pour le village et pour ce faire, nous avons besoin de vos talents et de votre temps. Nous nous réunissons tous les premiers mardi de chaque mois à la cave coopérative de 18h30 à 20h pour organiser ces événements. Nous vous invitons à nous rejoindre pour programmer, créer et assurer de nouvelles animations pour notre village. »*  
 manifestations organisées : mars, soirée cabaret - juin, fête de la musique - juillet, Fiesta Sète à Poussan - août, fête locale - octobre, fête des vendanges - octobre, Halloween pour les enfants.

### COMPAGNIE DU STRAPONTIN

Présidente : DELAUNAY Marie  
 Contact : 04 67 18 16 24 / 06 23 44 02 76  
 e-mail : delaunaymarie@hotmail.com  
 Siège social : 1 rue des Horts  
 Http://comp.dustrapontin.free.fr  
 e-mail : compagniedustrapontin@hotmail.fr  
 Permanences mercredi de 15h à 16h - salle de spectacle  
 ateliers (salle de spectacle) :  
 • Enfants de 6 à 12 ans, mardi 17H30/19H30  
 • Ados à partir de 12 ans, mercredi 7H30/19H30  
 Cotisations : 45€/trimestre  
 • Adultes le lundi de 19H00 à 20H30  
 Cotisations : 50€/trimestre  
*« Créée en 1987 par Paul VILALTE, la Cie du STRAPONTIN a réalisé depuis cette date une vingtaine de pièces, jouées à travers tout le département, puis la Région. Elle a peu à peu diversifié et élargi le champ de ses activités : ateliers Enfants et Ados, atelier Adultes, Interventions Culturelles locales (Jugement de Païllasse, participation aux visites guidées du village), Gestion de la salle de spectacle « Paul VILALTE » (Programmation, organisation et accueil). La Compagnie du Strapontin participe à la vie culturelle par le théâtre (représentation, ateliers, promotion) et invite chaque saison, une dizaine de spectacles théâtraux et musicaux »*

### COOPÉRATIVE AGRICOLE

Président : FOULQUIER Régis  
 Contact : 04 67 51 97 21  
 Siège social : 47, avenue de la Gare - 34560 POUSSAN

### COOPÉRATIVE ECOLE ÉLÉMENTAIRE DES BAUX

Mandataire : MARIEZ Pierre  
 Contact : 04 67 78 20 95 / ce. 0340616k@montpellier.fr  
 Siège social : 26, rue de la Salle - 34560 POUSSAN

### COOPÉRATIVE ECOLE MATERNELLE DES BAUX

Mandataire : Mme Denis  
 Contact : 04 67 78 21 84  
 Siège social : 26, rue de la Salle - 34560 POUSSAN

### COOPÉRATIVE GROUPE SCOLAIRE VÉRONIQUE HÉBERT

Mandataire : Mme Julie OLLAGNON  
 Siège social : 9, chemin des Frères  
 Contact : 04 67 18 60 25 / Fax : 04 67 78 47 26  
 e-mail : ce.0342194a@ac.montpellier.fr

### STRUCTURE MULTI ACCUEIL ASSOCIATIVE «LES PETITES POUSSÉS»

Présidente : LUAIS-DECOUX Valérie  
 Contact : 04 67 78 69 25  
 e-mail : lespetitespousses@orange.fr  
 Directrice : Mme FABRI Béatrice



Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

« ...Structure multi accueil des enfants entre 0 et 4 ans... Agréée pour les enfants porteurs de handicap. Tarif en fonction des barèmes CNAF... »

### **ESPOIR POUR UN ENFANT**

Responsables :

Mme NATTA Gisèle: 04 67 78 20 48

Mme PASTRE Paule : 04 67 78 21 36

« Mouvement d'aide et d'action directe à l'enfance en détresse »

### **FCPE**

Président : SERRANO Angel

Contact : 06 68 60 28 59

e-mail : lours34@aol.com

« Association de parents d'élèves qui s'adresse à tous les parents pour les informer, contacter régulièrement les chefs d'établissements, la mairie et les autres interlocuteurs pour faire remonter les problèmes et trouver des solutions. Nos points forts : une fédération avec des représentants aux niveaux départemental et national. Nous sommes aussi un groupe d'amis, c'est mieux pour travailler ensemble. »

### **GLE LA GARDIOLE**

Président : Foulquier Régis

Contact : 04 67 51 97 21

Siège social : 47, avenue de la gare - 34560 POUSSAN

### **HEURES D'AMITIÉ**

Présidente : Mme SCHROETTER Géraldine

Siège social : 25 Avenue du bois de Boulogne

Contact : 04 67 78 44 73

### **LE CHAT LIBRE**

Présidente : STABILE Irène

Contact : 04 67 18 75 74 - 06 50 42 36 21

Siège social : 9, route de Poussan - 34540 BALARUC LE VIEUX

« stérilisation et castration de chattes et chats errants ou abandonnés »

### **LES FÉES CLOCHETTES**

Présidente : ALFOS Michèle

4, Boulevard du Riverain

Contact : 04 67 78 27 37

e-mail : michel.raja@wanadoo.fr

« Association à but social et culturel où par le biais de travaux manuels et de sorties, les adhérents se retrouvent pour échanger idées et savoir faire. L'association intervient à la demande des écoles et autres associations pour participer à certains projets. »

Lundi et jeudi de 14h30 à 17h (sauf vacances scolaires)

### **LIGUE CONTRE LE CANCER**

Présidente : Mme Danny Bourdeaux

Contact : 07 67 78 20 14

Siège social : 2, place du marché - 34560 POUSSAN

### **POUR NOS ENFANTS-POUR NOTRE ÉCOLE**

Président : ROCA David

Siège social : 26, rue de la salle

Contact : Annick 06 79 70 68 25

Mail : annickal@wanadoo.fr

« Fédération de parents d'élèves visant à améliorer et à participer à la vie scolaire et extra scolaire des enfants de Poussan »

### **PRÉVENTION ROUTIÈRE**

Président : Mr ROGER Bernard

261 Chemin de Poutingon - 34040 MONTPELLIER

Contact : 04 67 27 17 00 / Fax : 04 67 27 17 07

E-mail : preventionroutiere34@wanadoo.fr

« ...Ensemble, nous pouvons encore sauver des vies... »

### **RÉTRO POUSS AUTO**

Président : GIUGLEUR Pascal

2, rue du Peyrou Haut

Contact : 04 69 66 58 57

e-mail : leclub@retro.pouss-auto.fr

Site : www.retro.pouss-auto.fr

• Réunion mensuelle : le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois

• Cours de mécanique : délivrés aux adhérents chaque 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois ou sur demande

• Fête de la locomotion : le 1<sup>er</sup> dimanche d'août, place de la Mairie

« Rassembler les collectionneurs et amoureux de véhicules anciens, assister les restaurateurs et organiser des manifestations »

### **SECOURS CATHOLIQUE**

Présidente : AGULLO Jeanne

Siège social : 1, rue Emile Loubet - 34560 POUSSAN

Contact : 04 67 78 20 49

« Permanence au jardin public tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi du mois de 15H à 17H.

Au printemps et à l'automne le secours catholique fait une braderie sur le marché de Poussan au bénéfice des personnes en difficulté »

### **SECOURS POPULAIRE**

Présidente : THIBAUD Claudine

Siège social : rue de l'avenir - 34770 GIGEAN

Contact : 09 65 19 92 80

Heures d'ouverture :

lundi, mardi, vendredi : de 9H à 12H et le jeudi de 14H à 16H30

« L'association a pour objet l'aide matériel, sanitaire, médical, moral et juridique des personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la faim, du développement, de conflits armés ; alimentaire, aide aux vacances, colis d'urgence, CCAS, père Noël, aide administrative, friperie, alphabétisation »

### **SUR LES AILES DU CHANT**

Président : Mr MOUGIN Eric

6 chemin de Fonginescau

Contact : 06 83 45 02 50

e-mail : nausica.m@aliceadsl.fr

« Promotion de la poésie, de l'art vocal (tout style) et la danse (square dance) sur Poussan et sa région. »

ateliers :

• Chant - mercredi 18h45/21h salle Jean Théron

• Square dance - jeudi 19h/21h salle Jean Théron

• réunions poétiques régulières, animations, conférences, production de spectacles, « scène ouverte aux talents » chaque année.

### **TÉLÉTHON «LES 24 HEURES DE POUSSAN»**

Présidente : Mme VAN DE VELDE

Contact : 04 67 74 47 56/ e-mail : martine34vdv@orange.fr

Contact : Mme BUJON : 04 67 78 43 27 / e-mail : guy.bujon@free.fr

Secrétaire : Mme NATTA

Contact : 04 67 78 20 48 / e-mail : ghislain-natta@cegetel.net

« ...L'association, créée en 1992, est habilitée à organiser tout au long de l'année différentes manifestations au bénéfice de l'AFM, et notamment à organiser et encadrer la manifestation du TÉLÉTHON sur notre village. »

### **UNION HÉRAULTAISE DES ANCIENS COMBATTANTS**

Président : LABORD André

Contact : 04 67 78 44 98

Siège social : Impasse des 4 vents - 34560 POUSSAN

« manifestations patriotiques et commémoratives, réunions locales et départementales, remise plaques souvenir, obsèques des camarades décédés »

## Gestion des déchets ménagers

*La Mairie propose un service d'enlèvement des encombrants chez les particuliers.*



Ce service compte 2 employés municipaux, il est doté d'un camion de 3,5 tonnes qui procède aux enlèvements durant la journée du jeudi. Les encombrants sont ensuite stockés provisoirement aux services techniques, puis évacués dans un centre d'enfouissement. Tout ce qui est métallique est envoyé dans un lieu d'emboutissage agréé. Il y a environ 5/6 ans, la fréquence de passage était d'une fois par mois; aujourd'hui, elle est d'une fois par semaine.

Les particuliers désirant bénéficier de ce service doivent impérativement s'inscrire à l'accueil de la Mairie, où par téléphone au 04 67 78 99 53, en précisant la nature des objets à récolter.

Ce service d'enlèvement des encombrants est uniquement **réservé aux personnes dans l'incapacité physique de porter ces objets** ou qui n'ont pas les moyens de les transporter en déchetterie.

En aucun cas, ce service débarrasse les maisons suite à des changements de propriétaires, locataires, vente, décès, etc... Les agents chargés de la collecte des encombrants ne sont pas autorisés à entrer dans les domiciles privés. Les personnes non inscrites en Mairie ne verront pas leurs encombrants ramassés par les agents.

Face à la négligence, l'incivisme, l'indifférence de certaines personnes, nous constatons des dépôts d'objets encombrants dans les rues, sous les porches, près des points de regroupements de conteneurs, des points d'apport volontaire (colonnes), espérant que les employés communaux les évacueront. **Ceci est strictement interdit.**

Une surveillance et des contrôles accrus sont déjà mis en place par les services de la commune et la police municipale.

Il en est de même pour la campagne. Là, la surveillance est effectuée par la brigade territoriale et la police rurale. En cas d'infraction, Les sanctions peuvent être très lourdes financièrement.

Nous faisons appel à la responsabilité civique des habitants pour pouvoir continuer à jouir d'un cadre de vie agréable, dans un village aux rues propres, avec un territoire de garrigue protégé des dépôts sauvages, dans le respect de l'environnement.

Comptant sur votre compréhension, sachez que nous restons vigilants dans la surveillance, car nous sommes tous préoccupés par l'entretien et la protection de notre patrimoine urbain et naturel.

### ENCOMBRANTS AUTORISÉS

les armoires, fauteuils, canapés, portes, lave vaisselle, lave linge, sèche linge, réfrigérateur, téléviseurs, matelas, sommiers, etc...

### ENCOMBRANTS REFUSÉS

Les végétaux, les sacs remplis de vêtements, bouteilles de gaz, pneumatiques ainsi que du petit matériel : cafetière, ventilateur, parasol qui peuvent être portés à la déchetterie de Montbazin.

### LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE MONTBAZIN

Entièrement gratuite, elle est à la disposition des particuliers pour accueillir les inertes, les végétaux, les cartons, les batteries, les piles, le verre, etc...

### Horaires d'ouverture

du lundi au samedi :  
8h30/12h00 et 13h30/17h00  
Dimanche : 9h00/12h00

### 1<sup>er</sup> itinéraire :

Du centre du village (halles), prendre direction Gigean, traverser la déviation Gigean Poussan Montbazin, à 300 mètres, tourner à gauche, suivre la route sur environ 1 km, passer devant le lagunage, la déchetterie est à 300 mètres.

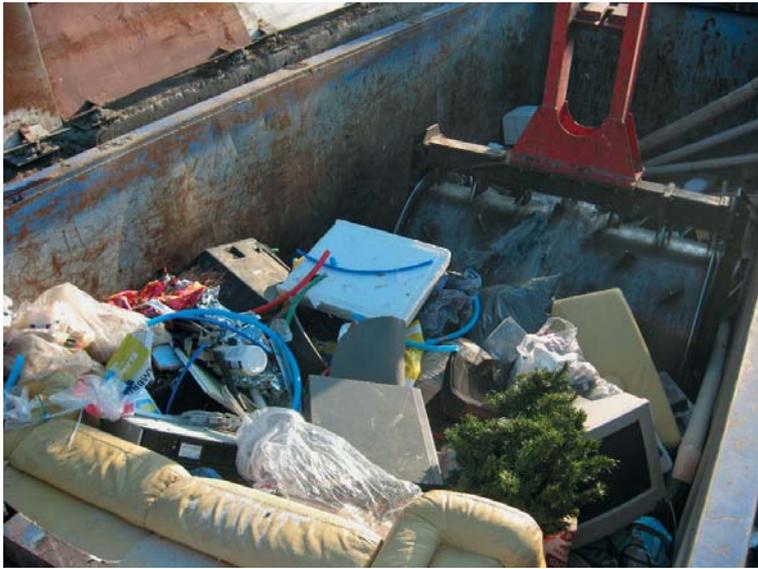
Trajet : 4,2 kms

### 2<sup>ème</sup> itinéraire :

Du centre du village (halles), prendre direction Montbazin, 20 mètres avant le panneau indiquant la commune de Montbazin, prendre à droite, suivre la route sur 300 mètres, à l'intersection, tourner à droite, faire 100 mètres, tourner à gauche, après 300 mètres, vous êtes rendu à la déchetterie.

Trajet 4,4 kms





## DÉPÔTS AUTORISÉS EN DÉCHETTERIE



## DÉPÔTS REFUSÉS EN DÉCHETTERIE



Biocama Industrie à Pignan. Les produits électroniques ordinateur, TV, écrans, cartouches, toners sont récupérés par Oïkos à Villeveyrac.

Les bonbonnes de gaz sont récupérées généralement par les ferrailleurs, les pneus par certains garagistes, les médicaments par les pharmaciens et l'amiante par

## VERRE

Le verre se recycle à l'infini  
**A déposer uniquement dans les colonnes à verre :**  
Rue du Stade Malesca  
Boulevard Prosper Gervais  
Rue Jean Fabre  
Avenue de la Gare  
Place de la mairie  
Chemin de la cave coopérative  
Grand Rue (Jardin Public)  
ZA Les Clachs  
Déchetterie de Montbazin



## VÊTEMENTS

Des conteneurs sont à votre disposition pour la collecte de vêtements, linge de maison, chaussures, sac à main. Les effets récupérés sont remis en état et redistribués par des associations caritatives.  
Parking de la MJC, Grand Rue



## COMPOSTEUR

Son usage limite la production d'ordures ménagères à collecter et à traiter !  
**Demandez votre composteur !**  
Sur simple caution de 10 euros au

N° Vert 0 800 801 083

Que puis-je composter ?

Les déchets de mon jardin :  
-fleurs fanées, feuilles mortes, tonte de gazon ; taille de haie...

Les déchets de ma cuisine :  
Epluchures de fruits et légumes ; fruits et légumes abîmés coupés en morceaux ; marc de café et filtres ; sachets de thé ; coquilles d'œufs...

Autres déchets :  
Fleurs et plantes d'intérieur ; cendres froides  
...



## PILES/BATTERIES

Une pile abandonnée dans la nature est source de forte nuisance pour l'environnement et la santé publique.  
**Il faut impérativement rapporter les piles usagées dans les collecteurs, mis à la disposition du public chez les commerçants, en vue d'un cycle correct de retraitement.**

Magasin ED, route de Sète  
les grandes surfaces des environs et la déchetterie de Montbazin

Communauté de Communes  
Nord du Bassin de Thau  
Centre Oïkos  
CD5E - 34560 VILLEVEYRAC  
04 67 78 55 96  
Ambassadrices de tri  
0800 801 083

## Agenda 21

*L'agenda 21 est un projet local de développement durable.*

L'implication de la population dans le projet passe par :

### 1. la concertation:

- Réunions d'information sur l'état d'avancement de la démarche
  - Enquête réalisée auprès de la population et des associations en 2009 afin de réaliser un diagnostic « partagé » sur le développement durable à Poussan
  - Enrichissement de ce diagnostic par une réunion de concertation le 26 mai 2010
  - Réalisation d'ateliers de concertation ouverts à tous sur les thèmes choisis par les habitants :
    - « Transport et déplacements » le 15 juin 2010
    - « Préservation et mise en valeur du cadre naturel et rural » le 28 septembre 2010
- A venir :
- « Risques et nuisances »
  - « Attractivité du territoire ; développement économique responsable, tourisme »
  - « Vie communale, culture, sport, loisir et action sociale. »

L'objectif de ces ateliers est de proposer des projets qui seront intégrés au plan d'action Agenda 21.

Les comptes rendus de ces enquêtes et ateliers sont disponibles sur le site internet de la Mairie et font l'objet d'articles régulier dans le bulletin municipal d'information.

### 2. La sensibilisation :

- Semaine du développement durable 2010 : exposition sur le thème de l'énergie et découverte de la piste cyclable
  - Activités estivales du centre de loisirs autour de l'environnement
    - Découverte du Bio avec l'AMAP Cantagal
    - Sensibilisation sur le tri des déchets et collecte des ordures en garrigue
  - Promenade de découverte du patrimoine naturel de Poussan avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement : 18 septembre 2010
- A venir :
- Atelier de concertation : *risques et nuisances* - mardi 2 novembre salle Jean Théron
  - Ateliers promenade : *Arrière-pays, colline et garrigue* avec les Écologistes de l'Euzière, samedi 6 novembre 14h - complexe sportif
  - Semaine du développement durable 2011 sur le thème de l'eau
  - 2 journée de formation du personnel municipal





## **Compte rendu de l'atelier de concertation : préservation et mise en valeur du cadre naturel et rural du 28 septembre 2010**

### **1. Déroulement de l'atelier**

Mr Pierre Mariez, adjoint à l'environnement, cadre de vie, sécurité et travaux a rappelé en début de soirée l'implication de la commune dans l'Agenda 21 et l'objectif de la démarche pour le territoire.

Emilie Varraud, directrice du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, après une brève introduction sur le déroulement de la soirée et son intégration dans le processus Agenda 21, a proposé aux participants d'écrire sur un papier les mots leur venant à l'esprit sur le cadre naturel et rural de Poussan. Chaque groupe s'est mis ensuite d'accord sur cinq mots et les a proposés aux autres participants. Sur l'ensemble des propositions faites, cinq ont été retenues :

- Patrimoine (naturel, culturel)
- Vivant (dynamisme de ce patrimoine, tradition et modernité de la vie rurale)
- Garrigue
- Plaine viticole
- Circulade

Autres mots cités : diversité, richesse, préservé, accueillant, faune, territoire étendu, capitelles, cabanisation...

Cet exercice a permis de centrer le débat, le thème du cadre naturel et rural étant assez général. Il est ainsi apparu que le thème « cadre naturel et rural » renvoie à l'idée de patrimoine à la fois culturel (bâti, vie rurale, tradition, activité agricole) et naturel (faune, flore, milieu).

Ceci a permis également, par la discussion engagée entre les participants de mettre en avant des enjeux jugés prioritaires pour le territoire, de faire émerger des pistes d'actions.

Une exposé rapide fait par Sarah Zammit a rappelé les enjeux en terme d'environnement, cadre rural, biodiversité, une présentation des espaces naturels à Poussan :

- \* Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique et Faunistique,
- \* Zones Natura 2000

un rappel des enjeux de la préservation, de la mise en valeur du cadre naturel et rural et des éléments du diagnostic partagé. Ceci a permis de donner une base aux participants pour le choix des axes d'actions. Les participants ont ensuite été invités à définir des préconisations sur la thématique du jour afin d'exprimer des axes d'actions concrètes.

### **2. Préconisations individuelles :**

#### **quels enjeux en termes de préservation et mise en valeur du cadre naturel et rural à Poussan ?**

Cet exercice a permis de mettre en avant les principales problématiques pour lesquelles les participants souhaitent voir des solutions appliquées pour répondre à un objectif général de qualité de vie.

Les préconisations individuelles ont été dépouillées et classées en axes d'action :

- Donner plus de place à la nature en ville et enrichissement des espaces naturels communaux : fleurissement, plantation d'arbres...
- Valorisation du patrimoine culturel
- Sensibilisation de tous à l'ensemble du patrimoine poussannais
- Pédagogie, transmission du savoir

### **3. Fiches actions**

Les participants ont ensuite travaillé, par groupe, sur les axes d'action.

1. Projets de plantations d'arbres, jachères fleuries, campagnes de reboisement.
2. Mise en valeur des sites historiques de Poussan
3. Sensibilisation, gestion du patrimoine naturel autour d'un consensus entre utilisateurs
4. Réalisation de sentiers d'interprétation

Lors de la restitution, la discussion a pu être engagée. Ceci a permis de mettre en évidence que le respect du patrimoine devait forcément passer par la découverte de sa richesse. Les fiches actions réalisées ont tenté de répondre aux objectifs suivants :

- Mise en valeur du patrimoine poussannais
- Sensibilisation de tous (nouveaux arrivants, touristes, habitants, tous âges) au respect de ce patrimoine
- Inciter au partage de connaissance, à la cohérence entre les actions engagées et au dialogue entre utilisateurs (notamment des espaces naturels)
- Profiter de projets autour de la nature et de la culture pour faire du lien social.
- Améliorer les connaissances sur la biodiversité, l'avenir des espaces naturels, l'histoire de Poussan

### **4. Remarques**

Il a été noté la nécessité de mettre en place des groupes de travail sur les actions proposées. Certains habitants participant à la réunion se sont portés volontaires. La population se sentant concernée par l'évolution du patrimoine naturel et rural, l'accent a été mis sur la nécessité de la sensibilisation des personnes afin qu'elles adoptent des habitudes plus responsables. Afin d'assurer la viabilité de tout projet, il semble important qu'en amont, les poussannais s'approprient, s'identifient à leur patrimoine, qu'ils aient conscience de sa valeur.

# Énergies renouvelables

*La Mairie de Poussan vient de s'équiper de panneaux photovoltaïques.*



*Dans le cadre du développement des énergies renouvelables et dans l'optique des opérations liées à la mise en place de l'Agenda 21, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture de la mairie.* Cette installation sera couplée à un panneau d'information sur la production d'énergie.

La puissance installée est de 9 900 Wc pour une surface de panneaux de 72,1 m<sup>2</sup>. Le coût total du projet s'élève à 67 000 € (panneau d'information inclus).

Il sera financé par une subvention de la région de 9 900 € (80% versé au démarrage, le solde un an plus tard) et par un emprunt de 60 000 € sur 10 ans à un taux de 3,57%.

Les annuités de l'emprunt (intérêt et capital) sont entièrement couvertes par la revente de la production à ErDF. Au-delà des 10 ans, les revenus constitueront une ressource pour la commune à hauteur de 8 000 € annuels garantis pendant 10 ans. Les recettes, ainsi dégagées, seront utilisées dans le domaine du développement durable.

Trois entreprises ayant été consultées, les travaux ont été réalisés par la société *Qualis Énergie* implantée à Poussan.

Une installation photovoltaïque se compose de modules solaires, eux même constitués de cellules photovoltaïques, à base de silicium le plus souvent.

Ces générateurs transforment directement l'énergie solaire en électricité (Courant continu). La puissance est exprimé en Watt-crête (Wc), unité qui définit la puissance électrique disponible aux bornes du générateur dans des conditions d'ensoleillement optimales.

Un ou plusieurs onduleurs convertissent le courant continu produit en courant alternatif à 50Hz et 220 V. Toute personne installant des modules photovoltaïques sur ses bâtiments et/ou habitation devient producteur d'électricité. Le raccordement au réseau d'électricité lui permet d'injecter, selon le choix retenu, tout ou partie de sa production. L'électricité injectée sur le réseau est revendue à des tarifs fixés dans un cadre réglementaire par les pouvoirs publics.



**55 panneaux photovoltaïques  
surface 72 m<sup>2</sup>**

**9 900 Watts crête**

**1 500 Volts cumulés**

**Production annuelle :**

**12 000 KWh/an**

**5 700 Kg de CO<sub>2</sub> évités par an**



# Jachères fleuries

*Poussan expérimente sur son territoire communal l'implantation de jachères mellifères en garrigue.*



**La réalisation de jachères mellifères permet de protéger et fixer les pollinisateurs : abeilles sauvages, bourdons, et à terme d'implanter des ruches pour la production de miel. La jachère fleurie mellifère a aussi pour ambition de créer des espaces de respiration dans les garrigues envahies par le chêne kermès du fait de la déprise agricole.**

Christophe Morgo, Conseiller Général du Canton de Mèze a initié ce projet relatif à la préservation de l'environnement. Une subvention du Département permet d'étendre et de multiplier les jachères fleuries, exclusivement sur des terrains communaux, afin de renforcer la biodiversité, de créer des points de fixation pour la faune en voie de rarefaction et de mieux gérer le milieu naturel entourant notre commune envahi par les garrigues. Le terrassement pour préparer le terrain coûte environ 1875 € par hectare, subventionné en partie par le Conseil Général dans le cadre de sa politique environnementale.

La suppression de la pression exercée par l'activité pastorale a entraîné la colonisation du milieu par une végétation basse causant la fermeture du milieu. Les impacts de ce phénomène sont les suivants :

- Appauvrissement de la diversité biologique par l'homogénéisation des écosystèmes et l'étouffement des plantes
- Chute des populations faunistiques due à la perte de leur habitat
- Augmentation du risque d'incendie.

Pour l'instant ce sont 3 hectares qui ont été labourés, puis semés de fleurs d'espèces résistantes et mellifères retenues par les apiculteurs. Ces jachères mellifères et nectarifères composées successivement de 23 et 11 espèces de plantes (graminées, fleurs vivaces...) constitueront un refuge et un espace propice à l'alimentation des insectes, notamment pollinisateurs, et petits mammifères.

Avec le développement de point d'eau, le projet est maintenant de mettre en place des ruches, avec le concours des apiculteurs de l'Hérault. Dans un second temps des haies seront implantées à la lisière des jachères afin de renforcer leur attractivité pour la faune.

D'autre part, ces espaces cultivés en garrigue constituent des coupe-feux pour lutter contre les incendies.

# Lagunage

*Travaux de curage sur Poussan-Bouzigues*

**Les communes de Poussan et Bouzigues disposent actuellement d'une station d'épuration des eaux usées domestiques de type lagunage naturel.**

La Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau ayant la compétence en matière d'assainissement, a lancé l'opération de curage des boues de la fosse de la lagune 1.

La CCNBT a porté à la connaissance du préfet de l'Hérault le prochain raccordement des eaux usées produites par les habitants de Poussan et Bouzigues à la station d'épuration des Eaux Blanches à Sète.

La lagune 1 actuelle ne sera plus utilisée comme station d'épuration mais comme bassin de stockage restitution permettant de stocker les débits excédentaires en temps de pluie pour les restituer une fois les débits redevenus normaux. Cette disposition empêchera tout rejet d'eaux usées en temps de pluie vers la crique de l'Angle.

Ce curage permettra donc de disposer d'une lagune exempte de boues. De plus, une fois le curage terminée, la digue de compartimentation qui est la cause des odeurs produites par la lagune, sera démolie partiellement. Cela aura pour conséquence l'arrêt de cette nuisance.

Cette opération de curage, transport, épandage et enfouissement des boues a été autorisée par le Préfet et fait l'objet d'un suivi qualitatif très strict.

L'épandage se fait principalement sur du blé dur et sur des parcelles situées sur les communes de Gigean et de Montbazin. Des conventions ont été signées entre les agriculteurs volontaires et la Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau.

# Rentrée Sociale

*Reprise de la banque alimentaire, et des permanences du conciliateur de justice.*

## BANQUE ALIMENTAIRE

La banque alimentaire fonctionne sur la commune de Poussan du mois octobre jusqu'à la fin du mois de mai.

Pour en bénéficier, une inscription préalable auprès du C.C.A.S. est nécessaire sur RDV.

Les personnes inscrites peuvent bénéficier, après avis de la commission, d'un colis de denrées alimentaires distribué chaque vendredi.

**Plafond pris en référence :** revenu égal ou inférieur au montant du RSA

### Liste des pièces à fournir :

Livret de famille

Carte d'identité ou carte de séjour

Attestation de la carte vitale

Avis imposition 2009

Dernière quittance de loyer ou attestation hébergement

Dernière quittance d'EDF ou de la personne hébergeante

Extrait de relevé de compte bancaire ou postal (3 derniers)

Dernière notification RSA de la CAF - de 3 mois

Dernière notification ASSEDIC et dernier talon de paiement

Certificat de scolarité pour les enfants de + 16 ans

## PERMANENCES DANS LES LOCAUX DU C.C.A.S.

### Assistante sociale du Conseil Général

Mardi sur RDV : 04 67 18 33 50

### Mission Locale d'Insertion des Jeunes

Mercredi sur RDV : 04 67 18 50 60

### Mutuelle Sociale Agricole

Mercredi 14h / 16h sans RDV : 04 67 53 32 04

### Conciliateur de justice

1<sup>er</sup> Vendredi de chaque mois 14h / 16h sans RDV : 04 99 04 71 78

## CPAM : SUPPRESSION DES PERMANENCES

A compter du 2 septembre 2010, suppression des permanences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie décidée par la Direction des réseaux de la CPAM.

## CINEMA

A compter du mois de septembre, projections de films à la Maison des Jeunes et de la Culture, 1 rue des Horts, tous les derniers jeudis de chaque mois, tarif 2,50 euros.

## RENTREE SCOLAIRE 2010 : BONS D'ACHAT

Tous les collégiens domiciliés sur la commune de Poussan peuvent venir retirer un bon d'achat d'une valeur de 30 € offert par la Municipalité, valables pour l'achat des fournitures scolaires.

# Salles municipales

*La Mairie met à disposition deux salles sur le village pour les particuliers.*

La mairie offre la possibilité aux résidents de Poussan d'utiliser deux salles municipales : le restaurant municipal situé à la MJC et le foyer des campagnes au jardin public, pour y organiser fêtes, repas, soirées.

### Les conditions :

Restaurant municipal : participation aux frais de 80€

80 personnes maximum, fermeture des portes avant 2h00 du matin, le matériel (tables, chaises et frigo) est sur place.

Foyer des campagnes : participation aux frais de 120€, 200 personnes maximum, fermeture des portes avant 2h00 du matin, le matériel (tables et bancs ou chaises) est à réserver auprès de l'accueil de la Mairie et à retirer aux services techniques.

### Réservations :

Pour chaque demande une convention sera remplie et signée par le demandeur, un chèque de caution est demandé (200€).

Devant le taux d'occupation important des salles, il est prudent de les réserver longtemps à l'avance. La participation aux frais comprend l'électricité et la mise à disposition du matériel (tables, chaises), le nettoyage est à la charge de l'utilisateur.

Réservation en mairie auprès du service culture :

Mlle CAMPAGNA

du lundi au vendredi

de 8h00 à 12h00,

Tél. 04 67 18 35 94

Port. 06 81 31 48 24

culture@ville-poussan.fr

# TPLE

*Une taxe locale sur la publicité extérieure sera mise en place en 2011 pour les commerces et entreprises.*

## Périmètre

La convention signée en 2008 entre le ministère de l'Ecologie et la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) prévoyait de « limiter les impacts visuels sur le paysage et les écosystèmes ». Afin de rendre cette recommandation plus contraignante, la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (LME) institue une taxe unique, la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) dont un des objectifs est de limiter en taille, en nombre et en densité les panneaux publicitaires.

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle, introduit dans le code de l'environnement les dispositions relatives à la publicité, aux enseignes et aux préenseignes pour limiter l'impact de la publicité sur l'environnement.

Il a paru opportun, au moment où le territoire de la commune est appelé à accueillir de nouveaux espaces commerciaux, de nous donner les moyens d'écarter une publicité agressive et envahissante.

**Par contre, les commerces du centre du village dont les enseignes sont de faible superficie (moins de 7m<sup>2</sup>) ne sont pas assujettis à cette taxe.**

Cette taxe concerne les dispositifs fixes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Ils sont classés en trois catégories :

- Dispositifs publicitaires (tout support susceptible de contenir une publicité).
- Préenseignes indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.
- Enseignes d'une surface supérieure à 7m<sup>2</sup> et apposées sur l'immeuble où l'activité est exercée.

## Régime financier

Montant des taxes applicables dans la commune :

Dispositifs publicitaires (1)		Préenseignes (1)		Enseignes		
non numériques	numériques	non numériques	numériques	plus de 7 m <sup>2</sup> à moins 12 m <sup>2</sup>	de 12 m <sup>2</sup> à 50 m <sup>2</sup>	plus de 50 m <sup>2</sup>
15 € / m <sup>2</sup>	45 € / m <sup>2</sup>	15 € / m <sup>2</sup>	45 € / m <sup>2</sup>	15 € / m <sup>2</sup>	30 € / m <sup>2</sup>	60 € / m <sup>2</sup>

1) les tarifs sont doublés pour les superficies de + 50 m<sup>2</sup>

La taxe est payable sur la base d'une déclaration annuelle à la commune  
La taxe est acquittée:

- par l'exploitant du dispositif
  - ou, à défaut, par le propriétaire
  - ou, à défaut, par celui dans l'intérêt duquel le dispositif a été réalisé.
- Le recouvrement est opéré à compter du 1er septembre de l'année d'imposition.

## Mise en œuvre

L'année 2011 sera la première année de taxation.

Le dispositif sera mis en place, durant de dernier trimestre 2010, par un organisme extérieur en collaboration avec la commune. Dans un premier temps, il sera procéder au recensement des panneaux publicitaires, des enseignes et des préenseignes. Après ce constat, des réunions d'information pourront être organisées avec les assujettis.

## Tribune d'expression des Élus de la liste Poussan Autrement

Nous ne reviendrons pas sur la situation critique des Finances de la commune, mais sur sa gestion générale ou plutôt l'absence de gestion. Nous savons depuis le dernier conseil municipal que Mr le maire n'accorde aucun intérêt à un bilan prévisionnel, car il n'a que faire des chiffres. Serait-ce un aveu d'incompétence ou d'insouciance ? Le silence des élus du groupe majoritaire en dit long.

Depuis 10 ans, les constructions n'ont cessé de se développer dans le village et souvent sans réelle réflexion sur l'impact négatif pour la population ; destruction d'un parking neuf, logements face à la mairie... et les projets qui s'annoncent dont 12 logements donnant sur le chemin des Frères et 34 autres entre ceux-ci et la nouvelle école pour lesquels Mr le maire nous a indiqué ne pas être absolument maître de la situation. En effet, allusion a été faite à une sombre histoire d'employé de la mairie qui n'aurait pas communiqué sur ce dossier sensible et aurait été poussé à la démission. Mais, Mr le maire mettra tout en œuvre afin que ce projet ne se réalise pas...oui, oui... .

Nous nous interrogeons sur le devenir des projets annoncés dans le contexte de morosité financière où se trouve la commune : vente du stade de Maleska, travaux de rénovation du centre ville et du jardin public, passerelle pour rejoindre la salle Jean Théron? Il faudrait ajouter à cette liste la rénovation devenue urgente de la MJC dont l'état se dégrade : problèmes récurrents de chauffage, d'humidité, de fenêtres et portes non hermétiques alors que plus de 450 adhérents fréquentent les activités proposées. Il est temps de prendre le problème à bras le corps. Gérer, c'est aussi et surtout prévoir. Quand on construit un nouvel ensemble scolaire, il faut penser aussi à la sécurité à mettre en place, notamment la police municipale à la sortie des classes et la surveillance des locaux disséminés dans le village. Il faut donc prévoir les effectifs, sans oublier l'entretien de ces dits lieux. Qu'en est-il du rapprochement avec les agglomérations ? Le préfet, d'ici 2012, va se prononcer et ne donnera guère le choix aux intéressés. Il faut profiter du temps qu'il nous reste pour préparer cette fusion inéluctable. Soyons en position de force ou du moins essayons ! Il aurait été préférable que les discussions interviennent lors du prochain mandat, car le manque de crédibilité chronique et la piètre qualité reconnue de négociations de certains risquent une nouvelle fois de porter préjudice à la commune.

Mr le maire, respectez votre parole et consultez les Poussannais sur cette question essentielle pour leur avenir. Et cela avant que le temps ne vous manque.

Il reste à espérer qu'une prise de conscience de l'ensemble des élus permette, dans le cadre du conseil municipal, un travail sérieux et consensuel pour l'avenir de notre village.

# UN HIVER À POUSSAN

CALENDRIER DES ANIMATIONS NOVEMBRE/DÉCEMBRE/JANVIER

## NOVEMBRE 2010

### BRADERIE D'HIVER

Au profit d'Espoir pour un enfant  
Vendredi 5 et samedi 6 novembre 9h/18h  
Foyer des campagnes  
Renseignements : Mme NATTA 04 67 78 20 48  
Mme PASTRE 04 67 78 21 36

### LOTO

Au profit des personnes mal voyantes  
Dimanche 7 novembre  
Foyer des campagnes 16H

### EXPOSITION PEINTURE

«plantes de la réunion» et «silence on pousse»  
sur les jardins.  
MJC, Du 8 au 27 novembre

### COMMÉMORATION

Cérémonie du 11 novembre  
Départ défilé place de la Mairie 11h

### CONCERT

Orchestre Paul SELMER  
Samedi 20 novembre à 21h  
Foyer des campagnes  
organisé par le Comité des Fêtes - gratuit

### CONCERT

*Nouvelle collection*, musique  
Invité par la Cie du Strapontin  
Salle Paul VILALTE MJC  
Samedi 20 novembre - 21h  
Entrées 7/5 €  
Réservations : 04 67 18 16 24  
compagniedustrapontin@hotmail.fr

### 24H DE POUSSAN

Soirée Poker en famille  
Le 19 Novembre à 20h, salle Jean Théron  
inscription : 3 euros/personne  
buvette sur place

### FOIRE DE LA SAINTE CATHERINE

Marché, animations  
Dimanche 21 novembre 9h-18h  
Place de la Mairie

### EXPOSITION

Le cochon de Poussan sera exposé au musée  
Biterrois rampe 96<sup>ème</sup> à Béziers à l'occasion  
d'une exposition sur les animaux totémiques  
Du 23 novembre 2010 au 12 février 2011  
Ouvert du mardi au dimanche 9h-12h 14h-17h  
Renseignements : 04 67 36 81 61

### CINÉMA

Le CCAS organise sa séance de cinéma  
Jeudi 25 à 14h salle de spectacle Grand'rue

### SPECTACLE

*Marseille Eternelle*  
par la Cie les Ailes du chant  
samedi 27 novembre 21h  
au foyer des campagnes  
Réservations : 06 83 45 02 50

### VIDE-GRENIER

spécial jouets  
MJC, dimanche 28 novembre 9h/18h

## DÉCEMBRE 2010

### TELETHON

Les 24h de Poussan ont 20 ans !  
Vendredi 3 décembre 16h/00h00  
reprise samedi 4 décembre 6h/18h  
le vendredi soirée tapas, animation musicale

### REPAS DE NOËL

du club de l'avenir  
Vendredi 10 décembre 12h  
foyer des campagnes

### THÉÂTRE

*Les Combustibles*  
par la Cie itinérances  
Salle Paul VILALTE MJC  
Samedi 11 décembre - 21h  
Entrées 7/5 €  
Réservations : 04 67 18 16 24  
compagniedustrapontin@hotmail.fr

### THÉÂTRE

*La poudre aux yeux*  
par la Cie du Strapontin  
Salle Paul VILALTE MJC  
Dimanche 12 décembre - 21h  
Entrées 7/5 €  
Réservations : 04 67 18 16 24  
compagniedustrapontin@hotmail.fr

### ANIMATIONS DE NOËL A LA MJC

Démonstration de cuisine « les verrines »  
Décoration florale et atelier enfants  
du 6 au 17 décembre  
Fête de Noël pour les enfants,  
Mercredi 15 décembre  
Soirée de fin d'année, Vendredi 17 décembre

### CINÉMA

Le CCAS organise sa séance de cinéma  
Jeudi 16 à 14h salle de spectacle Grand'rue

### LOTO ET ARBRE DE NOËL DU FOOT

Mercredi 15 décembre, foyer des campagnes

## JANVIER 2011

### VOEUX DU MAIRE

mardi 4 janvier - 18h30, gymnase les baux

### SOIRÉE JEUNE TALENT

organisée par la MJC  
Vendredi 14 janvier - 21h  
Salle de spectacle Grand'Rue  
renseignements : 04 67 78 21 26

### ELECTION MISS POUSSAN 2011

10 ans ! Déjà !  
Samedi 29 janvier - 20h30,  
foyer des campagnes  
renseignements et réservations repas :  
04 67 18 35 94/06 81 31 48 24  
tous les jours de 8h à 12h

### CONCERT

*Why note II*, musique  
Invité par la Cie du Strapontin  
Salle Paul VILALTE MJC  
Samedi 29 janvier - 21h  
Réservations : 04 67 18 16 24